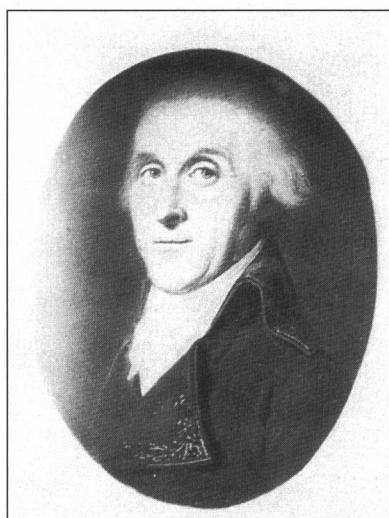


Le pharmacien Henri Arrault (1799-1887), conseiller de Paris, promoteur des ambulances volantes, ami de Sand et rival de Dunant*

par Francis TRÉPARDOUX**



“C'est un homme d'intelligence, de science et de dévouement »,

George Sand à Emile de Girardin 1865.

Le pharmacien parisien Henri Arrault s'est distingué pour avoir été un devancier dans le domaine humanitaire en proposant dès 1861 de faire promulguer par les états européens une convention internationale par laquelle ceux-ci reconnaissaient la neutralité des blessés et celle des ambulances de secours sur les champs de bataille en cas de conflits armés. Sa carrière pharmaceutique fut marquée par sa contribution technique et scientifique dans le perfectionnement des matériels médicaux portatifs de premiers secours qu'il souhaitait améliorer. Au sein du public parisien du XIX^e siècle, il a été également

Fig. 1. - Portrait de Charles-Gabriel-Joseph ROSAPELLY (1747-1813 à Appoigny, Yonne) en costume de général en chef des armées de la République (1797) – coll. privée. Il fut chirurgien major aux Invalides en 1765, puis chirurgien en chef de l'armée du Nord en poste aux Pays-Bas de 1796 à 1805. Sa famille originaire du Gers donna quatre générations de chirurgiens et de médecins. Son petit-fils Charles-Léopold (1843-1919) fut interne en médecine à La Pitié et exerça à Paris. Son fils Alexandre (1814-1864) épousa Thérèse Arrault à Joigny dans une continuité d'alliances voulues, proches des Mocquot et des Lesseré également chirurgiens.

* Comité de lecture du 24 avril 2004 de la Société française d'Histoire de la Médecine. Séance commune avec la Société d'Histoire de la Pharmacie.

** 9 rue des Gate-Ceps, 92210 Saint-Cloud.

remarqué dans le domaine de l'hygiène publique ainsi que dans le monde des théâtres comme fournisseur de cosmétiques. Aussi, sa fidèle et longue amitié avec la romancière George Sand participait d'une même sensibilité intellectuelle tournée vers l'émancipation et le progrès social.

Son origine familiale a pu grandement influer sur le choix de sa carrière ainsi que sur ses activités originales dans le domaine de la santé et des soins. Après des recherches documentaires réalisées à Joigny et à Auxerre, nous pouvons en présenter les résultats détaillés. Ils mettent en lumière une forte tradition médicale vécue dans la famille Arrault au cœur du département de l'Yonne. En voici l'exposé dans ce premier chapitre.

I. La Poste aux chevaux dans la vallée de l'Yonne : une ascension jovinienne

Comme un courant venu du sud en direction de Paris, la vallée de l'Yonne traçait un profond passage dans lequel la ville de Joigny marquait un lieu de jonction routière importante sur cette rivière aux eaux abondantes et vigoureuses. Le transport des bois, de la pierre, ainsi que celui des denrées de l'agriculture formait une activité constante dans la batellerie. Les voyageurs avaient le choix entre le coche d'eau et les véhicules routiers. A Joigny ces derniers pouvaient scinder leur route vers Auxerre, ou bien vers Saint-Florentin en suivant la vallée de l'Armançon, grandes routes du sud vers Lyon et Genève. Aussi y parvenait de l'Ouest la route d'Orléans passant par Montargis.

Au mois d'août 1799 y naissait Henri Arrault, le sixième enfant du maître de la poste aux chevaux. Son père, François-Edme y avait acquis à fort prix son brevet dans les dernières années de l'ancienne monarchie, et avait épousé en 1790 la fille d'un marchand aisné, Marie-Flore Legros dont la famille était alliée à celle d'Augustin Larcher qui fut très en vue à Joigny à l'époque de la Convention et du Directoire lorsqu'il occupait plusieurs fonctions édilitaires au sein de l'administration républicaine. L'un et l'autre furent membres du Cercle Constitutionnel de cette ville où siégeaient également Landrieux, Zanote et Audinet.

Marie-Flore, la mère, mourut en 1802 laissant six enfants orphelins, avec Henri âgé de deux ans et sa très jeune sœur Hortense que l'on nourrissait encore au sein. Le sort leur fut défavorable lorsque leur père quelques années plus tard fut à son tour emporté en 1808. Un conseil de famille désigna leur oncle Louis Arrault, prêtre et curé de Chichery pour être leur tuteur légal. De fait les soins de l'éducation des plus jeunes revint à leur tante maternelle, Thérèse Legros, femme célibataire qui trouva ici l'obligation de remplacer sa sœur, tâche qu'elle remplit admirablement en affection et en bienveillance. Cependant, la marche du relais de Poste nécessitait la présence d'une direction énergique et expérimentée qui fut bientôt assurée par l'aîné de la fratrie, Jacques-Louis Arrault né en 1790. Alors, il revendiqua à son seul bénéfice la pleine propriété du brevet de maîtrise, et épousa Ursule Délions, qui était la fille du maître de poste de Sens. Ainsi d'Auxerre à Pont-sur-Yonne, la poste aux chevaux et la circulation des voitures durant plusieurs décennies passa par les mains des familles Délions et Arrault, ensuite réduite et anéantie par la construction des voies de chemins de fer.

Resserrée dans son périmètre médiéval, la ville de Joigny coquette et pimpante s'habillait alentour de vignobles réputés, cultivés avec soins sur le coteau auquel elle

s'adossait de façon défensive. Le pont de pierre franchissant l'Yonne parvenait à son faubourg de la rive gauche, partie plate et rectiligne habillée de verdure, parsemée de quais d'embarquement pour les flottilles fluviales, dotée d'un petit hôpital dit Hôpital du Pont fondé par Philippe VI de Valois en 1330. A une centaine de mètres sur le chemin d'Auxerre, la maison Arrault construite de pierre blanche à parements de briques accueillait les voitures dans sa grande cour rectangulaire garnie de remises, d'écuries et de modestes logements pour les postillons et les valets. Lieu de départ et d'arrivées, point de rencontre et d'échange essentiel dans la diffusion des nouvelles, le relais de poste formait le centre d'une collectivité du voyage, associée au réseau des coches et messageries qui n'avaient pu être réunis en une seule administration ainsi que l'avait souhaité Turgot. En 1752, Trudaine avait surélevé et élargi la grande route partant de Joigny en direction d'Auxerre en raison des crues de la rivière dans cette partie peu élevée de son parcours.

Durant quinze années jusqu'à sa mort en 1765, l'aïeul Jacques-Edme Arrault avait été le maître de la poste aux chevaux de Bassou, premier bourg que l'on traversait sur cette grande route bordée de hauts platanes, parvenant ensuite au village d'Appoigny connu par l'admirable château récemment construit à Régennes pour Mgr de Cicé évêque d'Auxerre. Au sein de l'administration royale, le personnel des messageries bénéficiait en province d'une certaine considération en raison de l'importance administrative de sa fonction dans l'acheminement des dépêches, dans ses relations permanentes avec l'autorité du roi. Tout comme dans celles des postes, on y retrouvait de place en place jusqu'à Paris, d'une génération à une autre, des personnes d'une même famille ou des parents plus éloignés. D'abord commerçant à Seignelay sur la terre des Colbert, il avait épousé en secondes noces la fille d'un riche marchand épicer d'Auxerre nommée Elisabeth Prudot qui allait lui donner huit enfants. Aussi par sa parentèle devait-elle associer sa nouvelle famille à la mouvance des médecins et des chirurgiens : son oncle maternel, Claude Natey était docteur en médecine de la faculté de Montpellier présent à son mariage à Auxerre le 1er mai 1753. Ses liens rapprochés sur les paroisses de Notre-Dame et Saint-Regnobert avec la famille Lesseré qui comptait au moins deux générations successives de maîtres en chirurgie parmi lesquels on peut citer Philippe Lesseré qu'elle épousa en 1766 à la suite de son veuvage, cependant que son fils aîné prenait pour épouse la fille de celui-ci produisant par des unions croisées et intergénérationnelles, un lien particulièrement solide avec les Arrault. On doit noter que Philippe Lesseré avait pour père Claude-François Lesseré maître en chirurgie et chirurgien en chef des hôpitaux d'Auxerre. Leur neveu Jean-Philippe Lesseré était directeur des diligences à Auxerre en 1785. Germain Prudot, et ensuite son fils Louis Prudot qui lui succéda dans son commerce d'épicerie furent, avec les Arnaud, les principaux juges consuls pour cette corporation dans la chambre syndicale de la ville de 1750 à la fin du siècle.

Une autre famille particulièrement connue dans le monde médical fut proche des Arrault à Bassou, puis à Joigny, s'agissant des Rosapelly d'Appoigny. Parmi les huit enfants Arrault baptisés à Bassou, trois d'entre eux furent portés à l'église par un membre de cette famille dont nous connaissons trois générations successives à Appoigny, d'abord Jacques Rosapelly chirurgien de l'évêque Mgr de Caylus, puis son fils Charles-Gabriel-Joseph, né en 1747 qui devint chirurgien major des armées en poste à l'Hôtel des Invalides en 1765, chirurgien-major au régiment général de Cavalerie, puis en 1791

au 3e régiment de Cuirassiers (figure 1.). Il servit ensuite dans l'armée du Nord, en Hollande jusqu'en 1805 date à laquelle il se retira à Appoigny où il fut maire, après une longue et brillante carrière. D'autre part et de façon consécutive à sa retraite, il épousa en 1805 la très jeune Joséphine Mutelé, de quarante ans sa cadette, qui lui donna deux fils dont Alexandre-François, né après la mort accidentelle de son père, noyé dans l'Yonne au mois d'août de 1813. A Joigny en 1839, ce dernier épousa Léontine Arrault, la nièce du pharmacien Arrault, fille de son frère aîné Louis-Hippolyte (1791-1873) lequel fut chirurgien dans les armées de Napoléon 1er, puis médecin à Joigny.

Sans attendre la veuve Rosapelly devait convoler à Appoigny au mois d'octobre de 1814 avec un confrère du défunt, également parent des Rosapelly, le chirurgien principal des armées Gabriel-Pellerin Mocquot dont le descendant Pierre Mocquot (1879-1963) fut professeur de gynécologie à l'hôpital Broca et membre de l'Académie nationale de médecine.

II. Des Chirurgiens civils et militaires à Auxerre, pour plusieurs générations.

Pour Henri Arrault l'entourage de nombreux praticiens de la médecine pouvait influer sur le choix d'une carrière pharmaceutique. Naturellement, il étudia à Paris où il pouvait déjà bénéficier de l'appui matériel de plusieurs joyeux, en tout premier lieu celui de sa sœur Marie-Flore. En 1817, celle-ci épousait un ancien cavalier de la Garde impériale, André-Julien Jeanniot dont les parents vivaient à Paris dans le quartier de La Pépinière. Paris serait sa terre de labeur, d'entreprise, d'épanouissement, de luttes et de réussites, à distance suffisante de la vie provinciale de Joigny, de ses querelles fratricides, de sa sociabilité trop étroite, réductrice, convenue et conservatrice au sein de laquelle ses deux frères aînés recherchaient un établissement durable, des marques de considération, des alliances sûres pour leurs enfants auprès d'officiers civils, de magistrats, d'avocats, de notaires, couvrant le sous-préfet, ambitionnant la mairie qu'ils obtiendront avec Charles Lefèvre-Arrault en 1846 jusqu'en février 1848. En 1833, Victorine Arrault épousait Charles Lefebvre, notaire et futur maire de la ville, neveu de Lefebvre de Vaux ancien président du Tribunal de commerce.

Le médecin Arrault épousa en 1819 Louise Ferrand d'Arblay, la fille du président du Tribunal d'Instance. En 1839 leur fille Thérèse-Léontine prenait pour époux Alexandre-François Rosapelly, fils puîné du célèbre chirurgien dont nous avons parlé plus haut, en présence d'Alexandre Lesire sous-préfet de Joigny.

Durant les années de la 1ère République, un hôpital militaire existera temporairement à Auxerre où devaient exercer des praticiens de l'ancien Hôtel-Dieu requis par l'autorité, ainsi que des débutants parmi lesquels deux jeunes gens de même âge, nés en 1777, Edme-François Arrault, fils d'un cultivateur de Toucy et Claude-Charles Lesseré parent proche de ceux dont nous parlions ci-dessus.

Edme-François Arrault débute en chirurgie à la fin de 1793 et fut nommé en 1795 comme officier de 3ème classe destiné à l'hôpital militaire de Lille, après avoir quelques temps étudié à l'Ecole de santé de Paris. Ses bons résultats lui ouvrirent le poste de médecin, et il fut envoyé à Montpellier en 1801. Incorporé comme médecin de 2ème classe dans l'armée d'Orient, il fut bientôt choisi pour être Médecin-en-chef en remplacement du dénommé Ribiére, déserteur. Après avoir servi en Egypte et de retour

à Toulon, il gagna Bordeaux et embarqua avec l'armée de Saint-Domingue où il devait succomber au cours de l'épidémie de fièvre jaune en août 1802 (14 thermidor an 11). Son zèle et ses remarquables capacités furent cités par le général Leclerc, et son nom devait figurer plus tard sur la stèle des disparus du Service de santé des Armées dans l'enceinte du cloître du Val-de-Grâce.

Son congénère, Claude-Charles Lesseré, fils d'un chirurgien, né à Auxerre, partit comme volontaire de l'Yonne en novembre 1793 en direction de Metz et de Sarrebrück. Chirurgien de 3ème classe, il servit dans les armées de la Moselle et du Rhin au sein des hôpitaux comme dans les services d'ambulances, jusqu'en novembre 1800, date à laquelle il fut licencié et reprit des études de médecine à Paris. Il fut reçu par le jury d'Auxerre comme officier de santé, fonction qu'il exerça jusqu'en 1830 date à laquelle on le trouvait à Paris, domicilié dans la rue des Deux-écus. A cette époque, Lesseré visita probablement le pharmacien Arrault, rue Montmartre, avant d'obtenir une nomination dans les services des armées à l'île Sainte-Marguerite en méditerranée. C'est là qu'il décéda à la fin de l'année 1837, dans la suite de sa carrière médicale assez singulière. Toujours en 1830 à Paris, un autre membre de cette famille né à Bassou dans la branche de l'aïeule de Henri Arrault, Charles Lesseré soutenait sa thèse de médecine cependant que l'année suivante il soutenait une autre thèse, celle-ci en chirurgie portant le titre : « Nouveau mode opératoire pour l'amputation du bras dans l'articulation scapulo-humérale » (figure 2.). Un chirurgien de cette famille fut reçu dans les membres correspondants de l'Académie royale de Médecine en 1825.

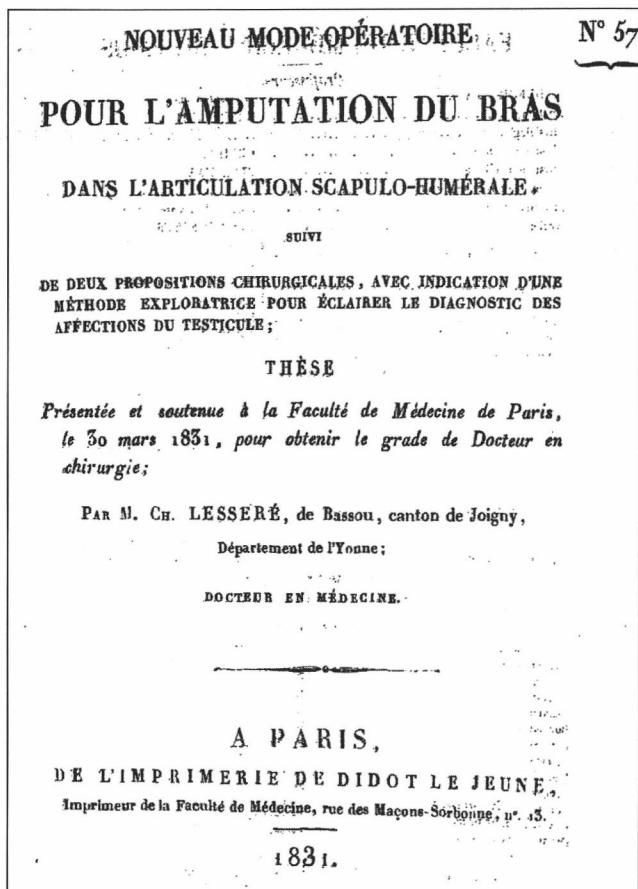


Fig. 2. - Thèse de chirurgie du docteur Charles Lesseré, soutenue à Paris en 1831. L'auteur est un parent proche de Arrault, originaire de Bassou (Yonne, canton de Joigny)
doc. BIUM.

III. Les Ambulances volantes , matériel médical et chirurgical : les fournitures d'Arrault à l'Armée française.

Juin 1861 : Son antériorité sur la Convention de Genève de 1864.

Comme nous l'avons vu, la présence de plusieurs chirurgiens militaires parmi ses proches parents, devait pousser le pharmacien vers un intérêt particulier pour étudier et perfectionner les matériels d'ambulances militaires ainsi que les produits de pansement et de premiers soins. C'est vers 1830, peut-être au contact des émeutes parisiennes alors qu'il tient officine dans la rue Montmartre entre les Halles et les Boulevards, qu'il se lance dans cette activité en qualité de professionnel patenté pour présenter au ministère de la Guerre le sac individuel de premier pansement qui n'existant pas en France. Dans la brochure rétrospective de son activité militaire publiée en 1878 dans le but de mettre en lumière les intrigues prévalant au sein de cette administration, Arrault affirme que cette vocation singulière lui est venue à la lecture des *Mémoires et Campagnes* de l'illustre chirurgien Larrey, notamment lorsque celui-ci développait l'idée des ambulances volantes ainsi suggérées par lui dans l'épisode de la bataille de Limbourg : la nécessité de disposer de matériel de premiers soins à l'avant-garde du combat devient impérative pour sauver les vies. Les ambulances en usage dans l'armée étaient encombrantes, trop lourdes et mal commodes. L'intention de Arrault serait de les alléger et d'en aménager l'intérieur de façon rationnelle en offrant à l'homme chargé des secours un ensemble de pharmacie rapidement disponible sous sa main. Ainsi, sa pensée fut mise en œuvre pour concevoir des caisses, des sacoches et des trousses de chirurgie, de pharmacie et de premiers secours. Le matériel qu'il présenta aux autorités de la Guerre en 1831 fut bien remarqué, mais l'administration ne donna pas de réponse, ni de suite commerciale à ses propositions. Son effort médical et philanthropique profita à d'autres, mais pas à lui laissant entendre qu'il fut copié sans avoir été choisi comme fournisseur.

En 1834, le Ministre de la Marine à l'exemple de son collègue de la Guerre souhaita doter son infanterie de sacs d'ambulance. Il ouvrit un concours auquel Arrault participa sans pouvoir emporter le marché en raison des connivences habituelles prévalant au sein des services. L'administration garda le silence. Bien plus tard, il en connaîtra l'explication. Au cours de l'épisode suivant qui se déroulait en 1839, c'était le matériau de pansement lui-même qui était visé, auquel Arrault souhaitait apporter une amélioration pour le débarrasser de ses impuretés. La charpie communément en usage dans les hôpitaux était faite de vieux draps insuffisamment lessivés. Après les avoir bien lavés et réduits en lambeaux, Arrault proposait de les passer au chlore, ce qui permettait avantageusement de leur enlever l'odeur infecte qu'ils portaient habituellement. Pour éviter l'action de l'air, Arrault envisageait à juste titre de comprimer cette charpie. Par ce procédé ingénieux tendant à l'asepsie, il était possible d'en faire entrer une plus grande quantité dans les sacs d'ambulance (figures 3 et 4.).

En 1843, le chirurgien en chef du Val-de-Grâce, Baudens, lui écrivait au sujet de ses sacs et porte-manteaux d'ambulance : « votre sac d'ambulance a fonctionné sous mes yeux pendant la campagne de Miliana et de Tokedempt, et j'ai acquis la certitude que ces appareils d'ambulances sont appelés à rendre de commodes et immenses services ».

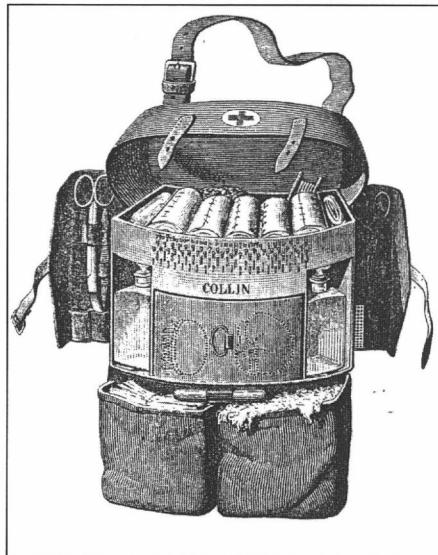


Fig. 3. - Giberne pour pansements, modèle Collin, 1875 - doc. BHVP

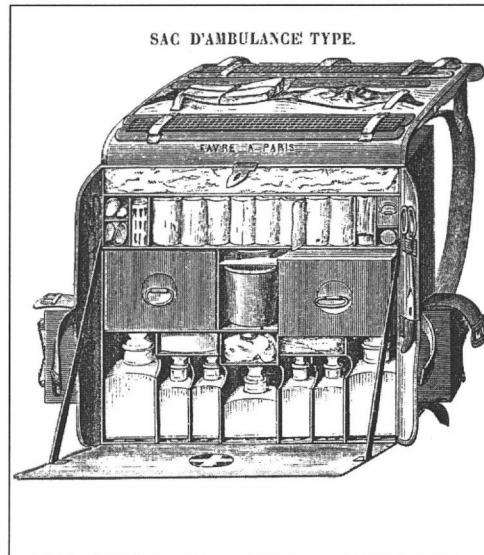


Fig. 4. - Sac d'ambulance de la société de secours, Paris 1875, modèle Favre - doc. BHVP

En 1848, il présentait ses Cantines vétérinaires qui allaient être adoptées après des tests sur le vif dans le but de mettre à l'épreuve leur résistance aux chocs. Jusqu'ici le service vétérinaire de l'armée française n'avait aucun appareil propre au transport de ses médicaments et instruments. L'idée d'Arrault fut de confectionner des cantines faites d'une carcasse d'osier, dont la souplesse leur évitait d'être brisées au premier choc. Jetées du premier étage, leur résistance fut démontrée et reconnue par un jury d'officiers supérieurs, puis mises à l'essai dans un régiment de Dragons caserné au quai d'Orsay. Durant trente années, elles demeurèrent en service dans l'armée française, au contact du feu pendant les campagnes d'Afrique, de Crimée, d'Italie et du Mexique. Pour une raison inconnue, dit Arrault, l'armée changea de modèle en 1874. Il avait conclu son premier marché avec l'administration en août 1848, pour 160 paires à 300 fr la paire, soit un total de 48 000 francs. Elles furent placées en usage dans 75 régiments, avec un coût annuel de fonctionnement très raisonnable de 20 fr.

En 1859, il créait le premier *Pansement de poche du combattant* dont il fit au Ministre la proposition au mois de février à la veille de la campagne d'Italie. Ainsi, chaque soldat disposera d'un premier pansement composé d'une bande de linge, de 15 g. de charpie ordinaire, de 15 g. d'hémostatique, d'une compresse et de quelques épingle, de 25 cm de toile adhésive et d'une petite instruction médicale qui mettrait à même, écrivait Arrault, MM. les officiers de faire le premier pansement d'une blessure. Cette possibilité immédiate de soins éviterait le retard d'arrivée de l'ambulance, permettait de raffermir le moral du soldat qui se sentant secouru, pourrait reprendre le combat plus ardemment. L'adoption de ce matériel fut repoussée alors qu'il aurait pu épargner de nombreuses vies au cours de la bataille de Solferino. Remarqué par les

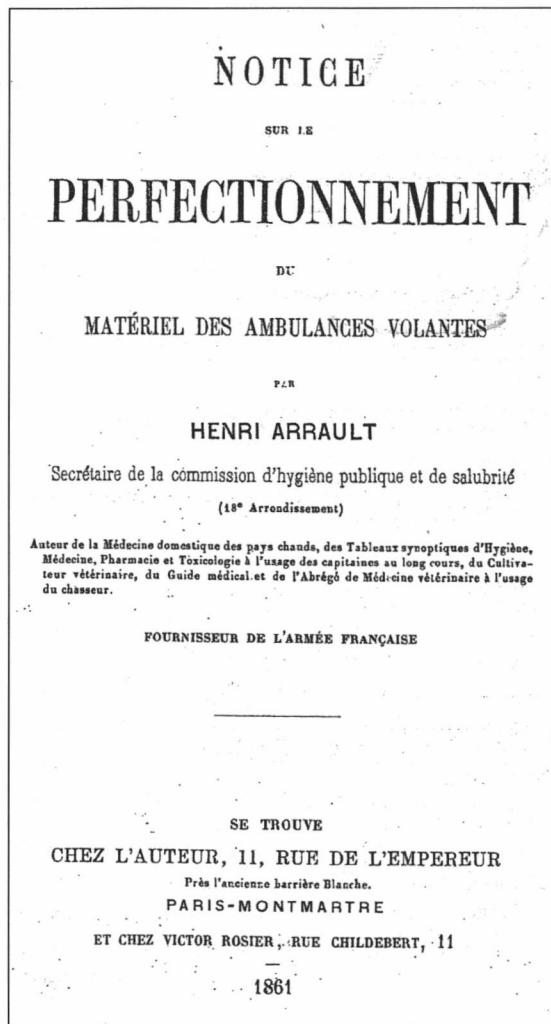


Fig. 5. - Page de titre de la brochure « Notice sur le perfectionnement du matériel des ambulances volantes » publiée par Arrault en 1861, dans laquelle il exposait la nécessité de conclure un traité international sur la neutralisation des blessés et des soignants. — doc. EASSA.

était le baron Hippolyte Larrey, illustre nom qui valait à celui-ci la fonction d'inspecteur du Service de santé militaire. Le pharmacien avait derrière lui l'acquit de ses compétences techniques et médicales reconnues et certifiées en sa qualité de fournisseur de l'armée. Pour aborder son sujet, il revint aux sources des *Mémoires de campagnes* de l'illustre père du destinataire. Il attribuait donc à Dominique Larrey la pater-

responsables prussiens et autrichiens, il reçut durant le congrès médical de Vienne en 1873 toutes les approbations de leurs états-major, celles de médecin éminents, l'Allemand von Esmarch et le Russe Heyfelder. Egalelement, il fut adopté dans les armées britanniques d'Orient. Plus tard, Arrault faisait part de son amer-tume lorsqu'il écrivait : « Pourquoi mon idée qui à Paris est restée durant quinze ans dans l'ombre, a-t-elle été éclairée à Vienne par une si vive lumière ? Serait-ce parce que celui qui en est l'auteur n'est qu'un humble pharmacien et un Français, et parce que celui qui vient d'en faire une idée allemande est un savant étranger ? Peut-être ! ».

Arrault concrétise son projet médical humanitaire en juin 1861 par la publication de sa brochure « Notice sur le perfectionnement du matériel des ambulances volantes ».

Ce fut donc à la suite de la récente campagne d'Italie que Arrault prit l'initiative de faire connaître les fruits de sa pensée scientifique autant que les perspectives de ses aspirations humanitaires en rédigeant une plaquette imprimée à ses frais intitulée « *Notice sur le perfectionnement du matériel des ambulances volantes* » (figure 5.), dont le destinataire

nité et l'invention pourrait-on dire des ambulances volantes sur le champ de bataille, principe qui imposait de soigner immédiatement le soldat blessé de façon sommaire avant de l'évacuer vers l'arrière. Sa rhétorique laissait entendre que l'idée de Larrey ne fut pas concrétisée, encore moins institutionnalisée, et que durant les cinquante années écoulées aucun progrès n'avait été acquis au niveau de l'organisation sanitaire des armées cependant que le pharmacien Arrault en avait depuis vingt ans proposé la mise en place au moyen de sacs individuels de pansement, de brancards légers et de sacoches et gibernes destinées aux chirurgiens et aux infirmiers. Il accompagnait son texte des schémas réunis en quelques planches.

La force de conviction avancée par Arrault dans cette période décisive qui devait transformer et ériger le droit international moderne des secours aux blessés sur les champs de bataille, lui venait comme nous l'avons vu de la pratique chirurgicale vécue dans son entourage familial avec les Lesseré, les Rosapelly ainsi que par les Arrault, tant dans le domaine civil que dans celui de la pratique militaire si hautement éprouvée durant les guerres de la Révolution et de l'Empire. Les nombreux récits qu'il avait pu entendre ajoutés à ses études de pharmacien le conduisirent à une réflexion personnelle, puis à la création de produits, de matériels d'une conception déjà moderne, mieux élaborée pour répondre aux besoins de la médecine des urgences. En effet, la médecine de secours et d'urgence n'était apparue en Europe que de façon sporadique en raison de l'ignorance communément répandue à l'exception des grandes villes où naissaient les prémisses de la recherche médicale, et aussi par un fatalisme qui était son corollaire naturel et immuable. Dans le domaine militaire, le rôle du chirurgien consistait le plus souvent à amputer, et bien rarement à conserver ou à reconstruire. Arrault reprenait en le citant, l'objectif que s'était fixé Percy de constituer un corps organisé de soldats infirmiers, dénommés aussi brancardiers, munis de brancards légers et de sacs à pansements. Les blessés pouvaient être rapidement récupérés sous le feu pour être traités à l'arrière, ce qui devait pouvoir épargner un nombre élevé de vies humaines.

Arrault concluait sa présentation en reproduisant la lettre qu'il venait d'adresser personnellement à Hippolyte Larrey, le 10 juin 1861, pour lui soumettre la proposition d'un traité international instituant l'inviolabilité des chirurgiens militaires et de tous les personnels soignants, des matériels d'ambulance, des ambulances fixes qui porteront un drapeau noir. Comme signe distinctif de leur mission humanitaire, ils porteront une écharpe blanche. Le pharmacien ajoutait : « J'ignore si de pareils traités internationaux seraient facilement réalisables ; mais, s'ils existaient, je crois qu'ils seraient un éclatant hommage rendu à la civilisation et à l'humanité ». A ce plaidoyer audacieux et généreux peu de réactions vinrent des autorités françaises. Le baron Larrey se mura dans une réserve complète, laissant entendre que l'idée d'Arrault serait utopique et irréalisable. D'abord médecin, il pouvait laisser sans réponse une question dont le débat appartenait en priorité aux responsables politiques. Cependant, d'un avis dubitatif enclin à décourager son promoteur, un certain nombre de personnes jugèrent à propos de dire que cette convention existait déjà de façon plus ou moins tacite, et que les chirurgiens n'étaient plus alors considérés comme des prisonniers de guerre. On voyait ici poindre le ressentiment de ceux qu'une pareille innovation pouvait déranger, car ils n'en seraient pas les auteurs.

L'aboutissement du projet de Dunant : la Convention de Genève signée en août 1864

Alors, Arrault avait-il pu présager du développement spectaculaire qu'allait prendre sa grande idée au profit et pour le mérite d'un homme totalement inconnu du monde politique, comme de celui de la médecine, le Genevois Henri Dunant (1828-1910). Commerçant, homme d'affaires parfois peu prudent dans ses entreprises, sa personnalité se trouvait fortement marquée par la spiritualité calviniste de son terroir lémanique où se mêlaient à la fois et sans contradiction rédhibitoire l'austérité de sa pensée et son attachement aux biens matériels. Sa venue sur le champ de bataille de Solferino en juin 1859 participait de cet état d'esprit lorsqu'il s'impliqua directement pour organiser des secours médicaux aux innombrables blessés, cependant que le but premier de son passage en Lombardie était d'accéder à l'entourage de Napoléon III afin d'obtenir une faveur impériale au bénéfice de ses concessions terriennes d'Algérie. Le Suisse Dunant fut un partisan bonapartiste convaincu, et affirma d'une manière plus générale son allégeance complète aux monarchies européennes. Publiée en octobre de 1862, sa brochure intitulée *Le souvenir de Solferino* trouva assez rapidement un écho favorable parmi les gouvernements européens, auprès des nombreux souverains chez lesquels il démarchait en adoptant les attitudes d'un courtisan zélé. Le contenu en avait été conçu avec les apports de Moynier, président de la *Société d'utilité publique* de Genève, et le médecin italo-suisse Louis Appia (1818-1898) inventeur d'un nouveau brancard. Ce texte avait été approuvé par le prudent général Dufour.

Le moteur qui devait faire le succès de ce projet inédit, fut la création au sein de cette association philanthropique d'une commission nouvelle dénommée « Commission de secours aux blessés » qui pourrait accueillir les volontaires désireux d'y œuvrer. Instrument de publicité et de propagande, elle servit de tête de pont pour obtenir la seule place existant dans sa spécialité au congrès des sciences humaines de Berlin en septembre de 1863, avec l'appui du Néerlandais Basting et celui du médecin berlinois Loeffler. La possibilité de fonder des associations semblables dans chaque pays et de réunir des délégués pour établir le texte d'une convention pouvant être adoptée au niveau européen en y incluant les Etats-Unis, apparaissait acquise. Elle se réalisa à Genève en août de 1864, bien appuyée par les royaumes allemands, les Pays-Bas, la Belgique, la France, la Russie et l'Italie, cependant que la Grande-Bretagne la regardait de loin, forte de l'œuvre considérable de Miss Nightingale et que l'Autriche acceptait mal d'avoir été vaincue en Italie.

Voyageant à Londres au mois d'avril de 1862 alors que s'y préparait une nouvelle Exposition internationale, Arrault pouvait y établir des contacts pour faire connaître et exposer ses matériels d'ambulance, rencontres au cours desquelles il pouvait remettre aux membres des comités organisateurs des exemplaires de sa *Notice sur le perfectionnement des ambulances volantes*. Rappelons que ce furent les délégués britanniques qui déposèrent la brochure d'Arrault au bureau de la conférence de Berlin en octobre 1863, ainsi que Dunant l'objectera pour en avoir ignoré l'existence et le contenu avant cette date, ainsi qu'il l'affirmara l'année suivante au moment le plus critique de la polémique sur son antériorité lancée par le pharmacien parisien dans la presse française.

Dans le grand déploiement diplomatique organisé par Dunant et Basting en vue d'engager les souverains européens dans la création de sociétés de secours aux blessés,

il s'agissait bien d'amener les monarques à la ratification d'un traité commun et international dans une visée humanitaire nouvelle et moderne. Cependant dans le domaine pratique des opérations militaires et des soins médicaux, à Dunant manquait l'acquit d'une expérience personnelle suffisamment qualifiée en médecine comme en chirurgie militaires. C'est pourquoi, la question essentielle de la neutralisation des soldats blessés comme celle des personnels soignants ne lui apparut pas immédiatement fondamentale pour parvenir le plus directement vers le but qu'il poursuivait. Deux personnages au moins l'avaient ici devancé au début de l'année 1861, Arrault lui-même ainsi que le médecin napolitain Palasciano : aucun d'eux n'eut subséquemment droit à une marque officielle de reconnaissance sur ce point. Cette injustice devait frapper le public lorsque l'on comparait les contenus de leurs textes respectifs, celui d'Arrault rédigé en 1861 était littéralement le plus proche du texte genevois de Dunant adopté en 1864.

Nouvelle démarche d'Arrault pour revendiquer son antériorité : campagne de presse et intervention de George Sand.

L'attitude partielle de l'administration française à l'égard du pharmacien parisien devenait criante : Dunant se vanterait d'avoir été personnellement reçu aux Tuileries en marque officielle de considération et de reconnaissance de son mérite.

Durant l'année 1865, la tension montait lorsque, à la demande pressante d'Arrault, George Sand intervint par une lettre qui fut publiée dans l'*Opinion nationale* de Guéroult :

Palaiseau, 25 juillet 1865

Mon ami, je vous félicite de la mesure qui vient d'être proposée à Genève et ratifiée par le gouvernement français, relative à la neutralisation des ambulances. C'est une grande chose, une noble idée et elle vient de vous puisque vous êtes l'auteur de la brochure publiée en 1861 et que les articles de la convention internationale adoptée, sont la répétition presque littérale des articles rédigés et proposés par vous.

Votre bienfaisante idée, si bien exposée par vous et si clairement applicable, triomphe enfin et va faire le tour de l'Europe.

Il est étrange que Mr Dunant, de Genève, qui a eu le très bon esprit de s'en faire le champion, ait commis l'inadveriance de s'en attribuer ou de s'en laisser attribuer l'initiative ; mais que vous importe, à vous, pourvu que la civilisation et l'humanité en fassent leur profit ? Seulement, nous autres Français, nous tenons à bien savoir que c'est une idée française, et qu'elle a été émise par un homme qui a consacré sa fortune et sa vie à l'amélioration du sort des blessés sur le champ de bataille.

C'est pourquoi je vous écris ceci par la voie d'un journal qui se fera un devoir et un plaisir de connaître et de dire la vérité.

G. Sand

Cette lettre publiée le 29 juillet provoqua par la même voie une réponse de Dunant, tandis que la romancière recevait une lettre de Gustave Moynier à laquelle elle répondit le 12 août en termes diplomatiques et circonstanciés, recherchant un apaisement dans la crise qui venait d'être ouverte :

« l'honorable M. Dunant a eu la même pensée que M. Arrault. Il l'a eue après lui, ou du moins l'a émise après lui. [] L'ignorance de ce précédent est pour M. Dunant, un hasard malheureux et que vous regrettiez comme il le regrette lui-même. Mais vous ne devez pas être surpris, Monsieur, de voir qu'avant les explications que je m'applaudis d'avoir provoquées, M. Arrault, et encore plus que lui ses nombreux amis, se soient émus du silence gardé sur son compte au milieu du bruit soulevé par un événement qui signale un grand progrès humain et social. C'était un devoir à moi qui, depuis plusieurs années, connais la généreuse et brillante initiative de M. Arrault, et qui depuis plusieurs années, m'afflige profondément de voir le gouvernement français indifférent en apparence à sa réalisation.

« Disons donc aujourd'hui, que tout le monde s'est amendé ; que le gouvernement français a trouvé bonne en Suisse une idée qui lui avait été soumise, parfaitement formulée en France ; et que l'émotion produite dans toute l'Europe par ce fait important prouve que nous valons déjà mieux en 1865 que nous ne valions en 1861 ». Cette lettre a été publiée le 17 août 1865 dans *l'Economiste français*, puis le 1er septembre dans *Le Siècle*.

Nouvel affrontement international au moment de l'Exposition universelle de Paris en 1867.

Un dernier épisode devait confirmer cette déconvenue avec la préparation et la remise des Prix décernés à l'occasion de l'Exposition universelle de 1867. Son comité central prévoyait bien d'organiser une conférence internationale au profit des sociétés de secours aux blessés. Pour ce faire, le comte Séurier fut désigné en qualité d'administrateur délégué par l'autorité de Frédéric Le Play commissaire général, en liaison avec le président de la société de secours de Paris, le général, duc de Fezensac. En premier lieu, on constitua au cours des réunions qui se tenaient rue Bonaparte, un catalogue des matériels devant figurer à l'Exposition. L'ensemble des états d'Europe ainsi que les Etats-Unis d'Amérique y étaient représentés par des délégations officielles composées soit de militaires titrés de hauts grades, soit de médecins. Curieusement le baron Larrey fut constamment absent de ces délibérations ; avait-il pressenti que durant ces conversations l'aspect diplomatique l'emporterait sur les considérations purement médico-chirurgicales d'ordre militaire. Les démonstrations sur le vif eurent lieu au Champ de Mars où une voie de chemin de fer spéciale, dérivée du réseau de l'Ouest, permit d'amener des wagons-hôpitaux et de simuler des exercices d'évacuation.

On annonçait qu'il y aurait 30 médailles décernées aux exposants et 50 médailles pour les membres des comités et associations de secours. Des divergences de vues apparaissaient dans le classement des matériels notamment pour les nombreux brancards, chaque pays proposant et vantant les siens. Il en allait de même pour les sacs d'ambulances. Les critères de sélection semblaient souvent biaisés par des favoritismes convenus. Arrault présentait ses brancards et ses sacs qui étaient les plus légers (figure 6). Avec lui, il bénéficiait de l'appui du comte de Bréda qui était un des délégués

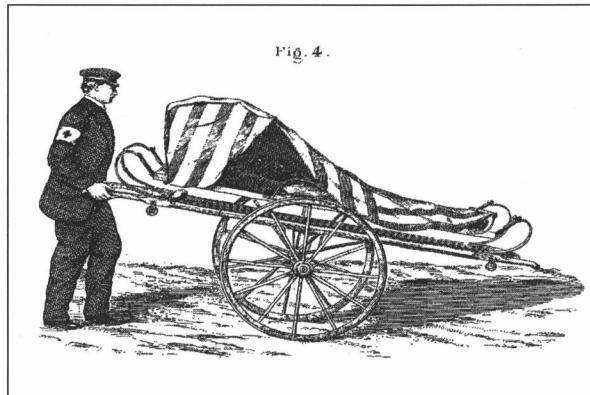


Fig. 6. - Brancard à roues, modèle français de Bréda et Arrault, Exposition de Paris 1867 – doc. BIUM.

français, membre de la commission exécutive. En août alors que la remise des prix approchait, Bréda démissionna. Son geste laissait voir une vraie déception. Les produits présentés par Arrault furent relégués aux rangs inférieurs. La médaille d'Or des comités fut décernée à Dunant. Le jeu diplomatique avait donné la primeur à Mundy pour l'Autriche, à Loeffler pour la Prusse, à Heyfelder pour la Russie et au docteur Evans, chirurgien dentiste de leurs Majestés impériales pour les

Etats-Unis. Celui-ci avait publié en 1865 un ouvrage à caractère opportuniste intitulé « La Commission sanitaire des Etats-Unis, son origine, son organisation et ses résultats », avec une notice sur les hôpitaux militaires. Comme bien d'autres qui ont assisté à cet étalage de panaches et d'altesses, Arrault pouvait se convaincre que l'impartialité du jury devenait illusoire, là d'autant plus pour un esprit indépendant comme le sien.

Comme d'autres avant lui, mais à l'image de nombreux individus ambitieux apparus dans des époques plus récentes où le goût d'entreprendre à large échelle les entraîne sur des terrains trop éloignés les uns des autres, Arrault qui avait ajouté à son activité officinale celle de la fabrication de produits et d'instruments médicaux en concurrence avec des maisons puissantes et respectées comme celles de Charrière et de Colin, rencontrait une inertie calculée de la part des autorités de la santé, et notamment auprès de celles du domaine militaire. En France, l'administration du XIXème siècle était réticente pour accorder sa considération à un homme dont le métier consistait à tenir ouverte à la clientèle son officine de pharmacie. La commercialisation d'objets de fantaisie, celle de produits cosmétiques, de « produits de beauté » pouvait paraître futile au contact des gens de théâtre, d'intellectuels engagés comme George Sand.

IV. L'ami de George Sand : le pharmacien et la romancière.

La relation d'amitié de vingt-cinq années entre Sand et Arrault présente un caractère important dans l'évolution de la sociabilité du XIXème siècle français, au sein du milieu des créateurs littéraires comme dans celui du monde des affaires de Paris. Leur liaison prend sa source sur la scène des théâtres, dans l'univers non conformiste des idées de progrès, dans leur goût commun des gens libres, monde parfois désinvolte, proche du demi-monde, du commerce, du journalisme et de l'influence politique. C'est l'analyse de la correspondance de Sand, collectée par Georges Lubin qui nous sert de base pour cette recherche, sachant que peu de lettres d'Arrault sont parvenues jusqu'à nous, alors qu'une partie de celles de la romancière furent publiées dès 1881.-

Les chiffres inscrits entre crochets indiquent le numéro de chaque lettre dans l'édition de M. Lubin.

Les évènements révolutionnaires de 1848, autant que le mariage de sa fille Solange, ont marqué l'étape vers un changement profond dans la vie de l'écrivain, après l'éloignement et la mort de Frédéric Chopin en 1849. Autant que nous puissions le savoir, la présence de la famille Arrault auprès des Dudevant-Sand a succédé à cette période. Professionnelle de la plume, les besoins d'argent ont orienté Sand vers des adaptations scéniques de ses romans, entreprise qui connut une réussite diverse mais durable pour lui apporter des ressources d'auteur.

La jeune actrice Amalia Fernand : une protégée du pharmacien Arrault

Le nom d'Arrault apparaît au mois de mars 1852 lorsque grandit la sympathie entre Sand l'auteur et son interprète féminine Amalia Fernand (1824-1855), actrice d'origine espagnole qui avait débuté en 1844 au Théâtre du Gymnase avec Samson, dans *Rodolphe* de Eugène Scribe. Des visites s'échangeaient entre le quartier de l'Odéon, la rue Racine et la rue des Petites-Ecuries où logeait la comédienne, où également son protecteur possédait des ateliers [S 680]. De façon tout à fait naturelle, Arrault présentait la jeune femme comme étant sa nièce. En juillet, Amalia et Claire de Rougemont séjournaient à Nohant où l'on répétait deux pièces inédites : *Mauprat* adaptée du roman du même nom donné à l'Odéon, et *Camille ou le démon du foyer* qui serait produit au Théâtre du Gymnase ; Amalia réussissait parfaitement le rôle de Camille. Le pharmacien veillait sur elles et conquérait la sympathie de la famille Dudevant-Sand, ainsi que celle de Alexandre Manceau (1817-1865) dernier compagnon de la romancière (1). Dessinateur et graveur, camarade d'étude de Maurice, il avait pris pied à Nohant en 1849. A l'entreprise littéraire de sa compagne, il apportait sa contribution faisant fonction de secrétaire, disait-on, et également lorsqu'il fallait distribuer et porter des invitations aux amis et aux notabilités en vue dont on souhaitait la présence au moment de la création ou de la reprise de ses pièces. En novembre 1853, Amalia Fernand jouait le rôle d'Edmée dans *Mauprat* à l'Odéon. Lorsque Sand avançait l'idée de marier l'actrice au pharmacien Mathieu Borie (1817-1887), s'agissait-il d'une simple boutade pour amuser ses proches, ou bien entendait-elle provoquer la colère d'Arrault ? [S 742].

Quelques précisions sur la biographie de Mlle Fernand nous viennent d'un article publié dans *Le Mousquetaire* de décembre 1854, journal artiste d'Alexandre Dumas. Le père de celle-ci Francisco Hernandez, était un chirurgien-dentiste attaché au service du roi Ferdinand VII à Madrid qui dut fuir l'Espagne en raison de ses opinions libérales. Il se réfugia à Paris où il épousa une Française. De façon appliquée, Amalia étudia au pensionnat. Cependant devenue grande, elle eut le regard vif et le caractère espiègle. Le député Mauguin ami de la famille entraîna la jeune fille au Théâtre-Français. Elle décida de devenir comédienne et étudia avec Samson dans la classe duquel elle côtoya le libraire Michel Lévy . C'était une artiste douée qui interpréta au Théâtre-Historique, le rôle de Mercédès dans *Le comte de Monte-Cristo*, et celui de Clarisse dans *Le Chevalier d'Harmental*, avant que Sand l'engageât dans *Mauprat*. Sa carrière promettait beaucoup lorsque sa santé déclina.

A l'automne de 1852, Georges Sand donnait à sa fille Solange des détails sur la santé de la petite Jeanne Clésinger, que l'on nommait affectueusement Nini. Se trouvant alors

en séjour à Nohant, l'enfant souffrait d'une dysenterie persistante et préoccupante [5557]. A Paris domiciliée rue de Berlin, Solange gardait un contact rapproché avec la famille Arrault auprès de laquelle sa mère l'engageait à prendre conseil afin de trouver à la fillette « un asile sûr et bon pour elle », une pension accueillant de jeunes enfants [5561]. Elle enjoignait à sa fille de questionner Arrault sur ce point et de suivre ses indications car « c'est un homme résolu, répandu et dévoué », écrivait-elle. Le pharmacien tenait ici la place d'un homme de confiance alors que la séparation du couple Clésinger provoquait des scènes violentes et des esclandres. Georges Sand recevait des paquets d'Arrault et remerciait ses « bons amis de Montmartre » [5579]. En septembre Nini était rétablie cependant que son aïeule terminait *Les Maîtres sonneurs*, roman rustique, modèle envié du régionalisme français confrontant les Berrichons et les Bourbonnais. La bonne humeur revenait; les plants de verveines envoyés par le pharmacien avaient bien pris dans la terre du jardin de Nohant : « dis-le au papa Arrault et remercie-le. Embrasse la famille pour moi affectueusement » [5627] écrivait-elle à sa fille.

Au mois de mai 1854, Clésinger conduisait la petite Jeanne à Dôle chez des amis et la ramenait à Paris en août. Il la plaçait dans un pensionnat du quartier des Champs-Elysées qui ne présentait pas de bonnes conditions d'hygiène. La santé de la fillette s'affaiblit lorsque son père de force l'en retira au début de 1855 sans prendre garde au grand froid. Jeanne Clésinger contracta la scarlatine et mourut le 14 janvier.

En décembre 1854, Amalia Fernand se trouvait déjà bien affaiblie par l'extension de la tuberculose qui la minait. Arrault ne disait pas toute la vérité sur son état afin de ne pas alarmer George Sand, mais cette dernière s'inquiétait : « pas de mieux chez Amalia, mon Dieu ! Qu'est-ce donc que cet état de langueur qui se prolonge ainsi sans céder à des soins éclairés et si tendres ? » [6496]. Deux jours plus tard, toujours à Arrault : « Qu'est ce que cette cautérisation qu'on fait à Amalia ? Je croyais que c'était quelques ventouses scarifiées. Vous ne parliez pas de cautérisation, mais de révulsifs extérieurs sans vous expliquer. Certes je retire mon mot puisqu'elle a tant souffert la pauvre enfant ». La jeune actrice décédait le 19 janvier 1855 et était inhumée dans le caveau du cimetière Montmartre aux côtés de la nièce d'Arrault. A quelques jours d'intervalle, ces deux disparitions formèrent un épais voile de deuil sur Nohant.

Au printemps de 1857, Sand était de retour à Paris où des contacts suivis avec ses éditeurs étaient nécessaires. En plusieurs occasions, elle était l'invitée de la famille Arrault, de Henri le pharmacien et de sa sœur Hortense. La confiance était totale, l'intimité bien proche lorsque se manifestaient les attentions renouvelées du pharmacien. Attiré par la vie campagnarde quoique attaché à la capitale, Arrault se piquait de savoir agricole, d'hygiène vétérinaire (2) ; pour la basse-cour de Nohant, il faisait expédier des volailles de race exotique, ce qui ne manquait pas d'exciter la curiosité des récipiendaires. Il séduisait ; il étonnait. Il était partout ; il connaissait tout ou presque à l'image de quelque héros de roman, de comédie bourgeoise venue de la plume d'Emile Augier, praticien du commerce, du droit, de la science, de la philanthropie, déployant une activité sans faiblesse, mettant un pied dans la politique, un autre dans le demi-monde.

A l'occasion de la distribution annuelle des prix d'un pensionnat d'Auxerre, son directeur dénommé Breuillard, individu sectaire et bigot s'en prenait violemment aux

romans de la Berrichonne, ayant fait imprimer un feuillet dans lequel il dénonçait son attitude scandaleuse, son inconduite, son immoralité dans sa vie comme dans ses écrits. Au mois de décembre, Sand obtenait sa condamnation pour diffamation publique. Cependant, l'autre fit appel et elle demanda son conseil à Arrault pour lui recommander un bon avocat : celui-ci lui indiqua Jules Favre, républicain affirmé et reconnu. L'affaire n'eut pas de suites notables, mais marquait bien à son égard l'hostilité venue du parti prêtre.

En 1859, Arrault envisageait de monter une nouvelle affaire commerciale de produits cosmétiques, de fards pour les théâtres en association avec le comédien René Luguet (1813- 1904) qui était aussi le gendre de la célèbre Marie Dorval (1797-1849). Interprète fêtée des drames de Delavigne, Dumas, Hugo et Vigny, elle avait été également vers 1834 une amie proche de George Sand. Luguet avait une sœur, actrice d'un égal renom, Marie (1826-1904). Celle-ci fut connue au théâtre sous le nom de son époux Pierre Laurent lorsqu'elle joua en 1849 à l'Odéon le rôle de la mère dans *François le Champi* et fut un temps auprès des directions de théâtres en rivalité avec Amalia Fernand ; sa longue carrière de comédienne dura jusqu'en 1880. Leur frère Henri Luguet (1822-1888) fut directeur du Théâtre du Gymnase. Le commerce de cosmétique établi boulevard Saint-Martin devait apporter un complément de revenu à Caroline et René Luguet qui en manquaient de façon chronique pour élever leurs enfants. Il s'agissait de « La Parfumerie sanitaire », ligne de fards et de crèmes adoucissantes dont la première qualité devait être une garantie d'innocuité pour les utilisateurs, gens de théâtre et grand public. La renommée de ces formulations perdura dans le début du 20ème siècle, utilisées et recherchées par des acteurs célèbres comme les Guitry et leur descendant direct André Luguet.

Durant les mois d'avril et de mai lorsque la famille Sand se trouvait à Paris encore logée dans la rue Racine proche de l'Odéon, les dîners mondains se succédaient chez le pharmacien de Montmartre, réunissant jusqu'à vingt personnes. Au goût de son invitée vedette, la conversation y devenait parfois bruyante. La générosité de son hôte devait-elle impressionner l'amie chez laquelle il croisait Delacroix et Meyerbeer : celui-ci donnait une loge pour entendre son dernier ouvrage *Le Pardon de Ploërmel* opéra semi-sérieux d'inspiration paysanne et régionale. Fort de son aisance en affaires comme de ses compétences diverses unissant les sciences et les arts, Arrault se grisait-il en approchant de si grands noms ?

Le mariage de Maurice.

Trop confiant peut-être dans sa relation d'influence, Arrault se prit à penser que Maurice - alors âgé de trente-six ans - pourrait épouser la fille d'un couple de commerçants en modes de la rue Poissonnière, suffisamment dotée et qu'il jugeait convenable à son établissement. La perspective de voir son fils tenir boutique à Paris, n'entrant pas clairement dans les désirs de Mme Sand même si celui-ci devait souvent compter sur elle, sa mère, pour assurer son quotidien. Un froid survint dans leurs relations qu'elle souhaitait reprendre, sans pouvoir toutefois imaginer un prétexte suffisamment naturel pour renouer avec Arrault. Dans l'année suivante, et de façon prompte se dessina la perspective d'un mariage avec la fille du graveur d'origine italienne

Calamata, mariage qui fut célébré au mois de mai 1862 à Nohant. Elle l'écrivit à Arrault [9524] qui lui fit sans tarder la réponse que nous reproduisons à la suite :

« Bonne et chère Madame,

J'arrive à l'instant de Londres et je trouve votre lettre du 2 mai qui m'annonce un grand événement dans la vie de Maurice. Votre lettre, bonne Madame, m'a fait beaucoup de bien, car je me croyais pour toujours banni de votre souvenir, et cette pensée m'a souvent et profondément affligé.

Maurice, chère Madame, s'est étrangement mépris sur mes sentiments à son égard, et j'en ai été attristé. Mais dites-lui bien qu'il n'est personne, si ce n'est sa bonne mère, qui fait des vœux plus vrais et plus sincères pour son bonheur.

Nous vous embrassons ma sœur et moi avec tout notre cœur et nous vous renouvelons l'assurance de notre profond dévouement.

Signé : Arrault

Mon souvenir à Manceau. » (3).

Ainsi le malentendu se dissipait, les susceptibilités disparaissaient pour renouer les liens d'une sympathie sincère. De retour de Londres où se préparait l'ouverture de l'Exposition universelle, Arrault venait-il d'y confier ses produits militaires à des dépositaires britanniques au moment où se précisait l'opportunité de réaliser son voeu humanitaire, celui de la convention de neutralisation des ambulances sur le champ de bataille. La période d'interruption de sa correspondance entre 1860 et 1861 nous laisse à regret dans un vide d'information concernant son intervention auprès des autorités françaises pour lancer et faire accepter l'idée de sa convention internationale : c'est le désintérêt de Larrey (fils) qui devait provoquer l'échec de son beau projet que ce médecin éminent qualifia d'utopie. Cependant, il semblerait que dès l'instant où leurs relations se renouèrent, elles furent chaleureuses et très suivies au point que dans le mois de mai 1862, Arrault aurait sollicité de la bienveillante romancière une recommandation auprès d'une haute personnalité [9580]. Pour elle, ce type de démarches restait incertain en raison de la couleur « rouge » constamment attachée à son nom depuis le printemps de 1848. Au sein de sa parentèle la plus conservatrice comme ses cousins Vallet de Villeneuve alliés aux La Roche-Aymon Galitzine, il lui était souvent illusoire d'espérer une faveur personnelle devant la coloration républicaine des amis qu'elle fréquentait : Arrault pouvait-il être inclus dans cette catégorie ; oui, sans doute, même si ça et là dans ses notices pharmaceutiques, il échangeait des compliments respectueux en direction des médecins de la famille impériale comme Corvisart et Barthez [9686] et flattait d'éloges le docteur Charles Londe de l'Académie impériale de Médecine.

Atteint de tuberculose pulmonaire, les années 1864 et 65 ont marqué la fin de la vie d'Alexandre Manceau. Pour la faciliter à l'écart de son fils devenu irascible, George Sand s'installait à Palaiseau dans une coquette villa pourvue d'un agréable jardin. Ce fut une période particulièrement riche en visites, en déplacements à Paris qui n'était qu'à une petite heure de trajet en chemin de fer, auprès des Buloz dirigeants de la *Revue de Deux Mondes*, et des Arrault. Le pharmacien y vint souvent, parfois en compagnie du violoniste hongrois Remenyi, lequel avec un pianiste de connaissance jouait en duo

Liszt et Chopin. Il fournissait la maisonnée en médicaments et pansements lorsque Sand fit sa chute dans le jardin au début de juillet 1865, et surtout de façon régulière et impérative en *Cold Cream* au goudron de Norvège dont elle ne cessait de vanter les excellentes qualités cosmétiques.

Influences et amitiés.

Sand donnait des avis sur des questions médicales lorsque son amie Christine Buloz devait prendre les eaux en Auvergne à Néris. C'est l'éminent Trousseau qui l'ordonnait, cependant que la romancière exhortait ses amis parisiens à préférer les eaux d'Évaux, si efficaces pour combattre les névralgies comme l'affirmait Pierre-Paul Darchy (1825-), médecin de La Châtre, plus tard établi dans la Creuse à Boussac et à Chambon. D'opinion républicaine, moins avancée que celle du socialiste Pierre Leroux, il connut les pressions du parti légitimiste encore en place dans cette région, notamment celles de la famille de La Roche-Aymon qui dirigeait l'établissement thermal d'Évaux reconstruit en 1838. Au début de 1865, Sand entreprenait de faire jouer toutes ses relations parisiennes dans le but d'obtenir la nomination de Darchy en qualité de titulaire des Eaux d'Évaux, ainsi auprès de Camille Leclère, Ambroise Tardieu, puis par l'entremise du prince Jérôme Napoléon auprès de Rayer et de Mêlier inspecteur des eaux minérales [11415]. Suivant un chemin parallèle, Arrault devait pouvoir trouver des appuis par sa fonction dans le Comité d'hygiène de la ville de Paris, « il y connaît toute la haute et basse médecine. Il va se mettre en quatre pour vous, c'est l'activité même », écrivait-elle à Darchy[11451]. Maurice et Lina iraient faire visite à Arrault comme chez un père pour entretenir leur bonne amitié, « vous lui ferez un plaisir immense ; c'est un homme si dévoué et si bon qu'on peut lui savoir gré de ses intentions. La personne qui fait son bonheur ne paraît jamais chez lui lorsqu'il est présent. Il ne donne plus de dîners ; une visite n'engage à rien » [11456].

Au mois de juin suivant, la maladie de Manceau s'aggravait malgré les traitements de Fuster qui consistaient en une lotion d'eau froide appliquée au milieu de la fièvre. Arrault apportait le sulfate de quinine, préparait des pilules de viande pour le pauvre bougre auquel on allait faire un traitement d'aide respiratoire par des bouteilles d'oxygène mises au point par le pharmacien limousin[11717].

Concomitamment, dans un contexte politique moins sûr pour l'Empire, l'appui du prince Napoléon s'éloignait lorsque survenaient des dissensions avec le souverain. Sand le considérait comme un homme ouvert aux réformes et au progrès, souvent accessible par l'entremise de son secrétaire Charles Edmond, ou de son amie la brillante Sylvanie Arnould-Plessy. Projettant la possibilité d'une rencontre à Palaiseau au cours d'un dîner, il ne fallait plus y songer abandonnant les espoirs que Arrault avait formés pour relancer en très haut lieu sa revendication d'antériorité sur la Convention de Genève. Seule la lettre de Sand fut publiée dans plusieurs journaux, pour y affirmer fermement le haut mérite de Henri Arrault. Elle l'affirmait aussi de façon personnelle à Emile de Girardin : « M. Arrault a rendu des services considérables à l'humanité, qui ont profité à M. Dunant de Genève » []. Elle s'efforçait de calmer la déception du pharmacien, d'apaiser ses humeurs bilieuses : « ne vous enflévez pas de l'injustice qui vous est faite. L'opinion est pour vous quand même. Vous n'avez plus qu'à sourire et à pardonner » [11961].

Manceau décéda en août à Palaiseau. En janvier 1866 à Nohant, naissait Aurore Sand.

Un homme de confiance.

En octobre 1866 au Théâtre-Français, elle assistait à la première représentation de la pièce d'Auguste Vacquerie « Le Fils », en compagnie de Arrault, Borie, Flaubert et de Paul Meurice ami et homme de confiance de Victor Hugo [12868]. L'année suivante, elle devait de nouveau affronter de sérieuses oppositions de la part de l'administration impériale qui entendait lui interdire la vente de ses livres dans les gares. De façon pressante et comminatoire, elle demanda à Arrault d'intervenir sans délai auprès du comte Serurier, commissaire rapporteur auprès de la Commission du colportage : « Faites révoquer la sentence qui m'est préjudiciable. Je sais bien que mes livres ne sont pas catholiques dans le sens étroit du mot. Mais on en met de pires et en quantité... Pourquoi cet acharnement contre moi ? » [13149]. On sentait ici sa forte contrariété face à une machination obscure, et la déception de n'avoir pu en parler directement à Arrault qui était absent de chez lui le 29 mars, disait-elle en lui écrivant de Nohant. Pour le pharmacien, la tâche pouvait paraître périlleuse et risquée dans une telle pétition. De retour à Paris rue des Feuillantines en juin 1867, ils se retrouvaient pour la reprise du *Marquis de Villemer* au théâtre de l'Odéon. Bientôt, l'interdiction était levée ; Arrault avait eu gain de cause auprès du comte Serurier. C'était un beau succès pour le pharmacien et la femme de lettres [13190]. L'Exposition Universelle battait son plein ; Arrault publiait dans *Le Siècle* au sujet des matériels militaires tandis que les autorités de Paris honoraient Dunant et sa « Croix-Rouge ». C'était encore une forte dose d'amertume à digérer, alors que Le *Crédit Mobilier* des frères Pereire entrait en faillite privant peut-être le pharmacien de Montmartre d'une partie de sa fortune.

C'est au début de juin 1871 que la romancière s'enquit auprès de sa domestique parisienne du sort de ses amis demeurés dans la capitale durant cette sombre période, les Buloz, les Arrault et Magny. Dans sa vie de femme vieillissante, éloignée de Paris, elle désignait par courrier dans une de ses dernières interventions épistolaires quels seraient les bénéficiaires de ses invitations pour la reprise du *Marquis de Villemer* à l'Odéon en décembre 1873, les Viardot, Flaubert, et « Mr Arrault » dont la sœur avait opéré un retour à Joigny où elle décéda en 1877. Apaisée et sereine sans trouver encore dans le gouvernement de la IIIe République la vraie liberté qu'elle imaginait, madame Sand vivait en famille dans son Berry si cher à son coeur, tandis que Arrault affrontait les épreuves de la vie politique nouvelle dans les rangs des républicains parisiens qui se trouvaient bien garnis et pris d'assaut par une foule d'indécis nouvellement ralliés. Cà et là dans sa correspondance, elle réclamait à sa domestique l'envoi de pots de *Cold cream*, cosmétique adoucissant et protecteur, que Martine achetait dans la nouvelle boutique ouverte par son ami sur le boulevard Haussmann.

L'éditeur parisien Lévy avec lequel elle publia longtemps de son vivant, entreprit en 1881 de réunir sa correspondance en vue de l'imprimer dans une série de volumes qui parut deux ans plus tard. Ayant eu connaissance de leurs relations épistolaires suivies, Lévy contacta directement Arrault pour lui demander ses documents. Sans attendre, le pharmacien en informa Maurice Sand pour connaître sa position à l'égard de ce projet.

Parvenue jusqu'à nous dans les papiers de la romancière donnés à la Ville de Paris, nous la reproduisons ci après :

Henri Arrault, rue Lepic 11, Paris Montmartre »

« Paris, le 15 janvier 1881

Mon cher Maurice

Dans une lettre que m'écrivit Mr Lévy, cet éditeur me dit qu'il est autorisé par la famille de votre chère et regrettée mère, de publier sa correspondance, et qu'ayant appris qu'elle m'honorait de son amitié, il me demande de lui confier les lettres que j'ai reçues d'elle, afin de les publier.

Avant de répondre à Mr Lévy, je tiens à avoir votre avis sur sa démarche ; je réglerai ma réponse sur la vôtre. Veuillez, je vous prie, me répondre par le retour du courrier afin que Mons. Lévy ne regarde pas mon silence comme inconvenant.

Je suis heureux de trouver l'occasion de vous renouveler mon cher Maurice, la nouvelle assurance de ma sincère et inaltérable amitié.

Signé : Arrault

Mes respectueux compliments à Madame Sand. »

La présence de cette lettre dans les archives privées de la famille Dudevant-Sand vient souligner la pérennité de l'attachement d'Arrault pour Maurice Sand, ainsi que la réciprocité d'un sentiment d'amitié pour ce pharmacien ambitieux qu'il visitait comme un proche parent ou « comme un père ».

V. L'homme politique.

Dans le dernier chapitre de cette étude, nous abordons la carrière politique parisienne de Henri Arrault qui vint aux affaires municipales par sa fonction technique dans le Conseil de salubrité du 18e arrondissement. Dans le courant du siècle, l'administration de la Ville ouvrit de façon naturelle des fonctions consultatives en matière d'hygiène et de salubrité à des pharmaciens désireux de prendre en charge par leurs compétences de chimistes les aspects sanitaires de la vie publique aux côtés des médecins et des urbanistes. En 1855, l'ancien village de Montmartre s'était rapidement peuplé et comptait plus de 30000 habitants, gens modestes, artistes, ouvriers et carriers. Le boulevard extérieur bordait les abattoirs du côté Rochechouart et les gazomètres de l'avenue Trudaine. Les moulins et l'église Saint-Vincent couronnaient la butte, tandis que la mairie siégeait place de l'Abbaye où se rejoignaient la rue du même nom et la rue de l'Empereur au bas de laquelle Arrault avait créé sa pharmacie dans un immeuble de rapport nouvellement construit, à deux pas de la Barrière Blanche.

Le Conseil de salubrité.

Durant l'année 1865, une épidémie de choléra inquiéta les Parisiens ; elle frappa Montmartre et Arrault organisa des secours et des soins médicaux. Le pharmacien gagna en popularité auprès de la population du nouvel arrondissement. Lorsque survint

la défaite française en août 1870, la proclamation de la République amenait la constitution d'un gouvernement provisoire dirigé par Gambetta. La Mairie du 18ème arrondissement fut confiée à Henri Arrault qui exerça sa fonction durant une période très brève en raison de l'élection intervenue au début du mois de novembre. Un concurrent républicain particulièrement déterminé l'emporta. C'était le jeune médecin de la chaussée de Clignancourt, Georges Clémenceau. Sur 14544 votants, Arrault recueillit 4786 suffrages. Ce résultat défavorable fut probablement pour lui une déception qui lui révéla sur le plan local la montée d'un nouveau lot de partisans républicains déjà divisés en plusieurs tendances distinctes. Mais cette défaite toute relative devait lui épargner la confrontation révolutionnaire de la Commune dans laquelle son rival abandonna lâchement le principe de son autorité au cours des évènements du 18 mars 1871. Les insurgés voulaient s'emparer des canons ramenés par la troupe autour de la mairie de Montmartre. Ils se saisirent des généraux Lecomte et Thomas les faisant prisonniers, d'abord détenus au Château-Rouge puis emmenés dans un jardin de la rue des Rosiers où ils furent exécutés. L'attitude de Clémenceau a été jugée complaisante à l'égard des insurgés, influencé par son adjoint Dereure membre de l'Internationale socialiste. Professant des idées avancées, Clémenceau aimait provoquer ses adversaires qui souvent lui objectèrent son rôle lamentable dans cette tragique affaire. Qu'eut fait Arrault, le septuagénaire, en cette circonstance ?

Le pharmacien ne désarma pas, et entama une carrière politique active dans son arrondissement en organisant des réunions publiques qui étaient surveillées par l'autorité du Préfet de police. On sait que le gouvernement de la troisième République pris en mains par Thiers rencontrait dans le pays toutes les sympathies des conservateurs partisans dynastiques et des républicains modérés. Dans Paris, l'apport d'éléments progressistes dénommés républicains de gauche et radicaux rassemblait une bourgeoisie instruite au sein de laquelle les scientifiques, enseignants, médecins, pharmaciens et ingénieurs, comme les libraires et les journalistes briguaient des sièges dans les élections municipales, dans un courant de pensée qui était celui de Gambetta, laïque et nettement anti-clérical même s'il n'était pas totalement anti-religieux.

Le Conseil municipal de Paris.

Le 30 juillet 1871, Arrault était élu au Conseil général de la Seine où il siégea jusqu'à la fin de l'année 1874. Il en fut peut-être le doyen d'âge pour être né dans le siècle précédent. On le connaissait comme fabricant de produits chimiques, autant que pharmacien militaire en raison de sa spécialisation. Il n'eut que rarement à s'asseoir aux côtés de Clémenceau dont on trouve le nom dans des commissions voisines mais séparées, avec l'éminent Depaul, Littré, Marmottan, Trélat, Lamouroux, Cantagrel et le pharmacien Louis-Auguste Cadet radical sectaire ; aussi l'éditeur Germer-Bailliére et Benjamin Raspail. En février 1873 au moment de l'imminence de la restauration des Bourbons, des adresses furent envoyées aux représentants de la Seine, signées de Hérold, Marmottan, Cadet, Cantagrel, Clémenceau, Target et Arrault. Cette démarche était-elle téméraire ? Ils s'en prévaudront plus tard lorsque l'on citera leurs noms en exemple : « Honneur aux bons citoyens qui n'ont pas craint de s'exposer pour sauver la République ». C'est à l'issue des élections législatives de 1876 où il fut candidat dans la circonscription des Grandes-Carrières, que sera porté à la Chambre un nombre con-

séquent de ces conseillers de Paris. Leur présence infléchira sérieusement l'orientation politique du gouvernement en faveur de Gambetta.

Dans la séance du 5 novembre 1872, Arrault intervint pour tenter de différer un investissement financier de onze millions en travaux d'architecture et de voirie qui étaient la continuation des plans d'Haussmann pour l'achèvement de l'avenue de l'Opéra, des rues Soufflot et Damrémont. Il déposa un rapport pour lequel Clémenceau demanda un renvoi devant la Commission des comptes. Leur relation demeurait tendue.

Durant sa mandature, Arrault fut actif pour traiter de la question des cimetières sur laquelle les autorités parisiennes tardaient à adopter un plan d'aménagement à long terme. Depuis l'annexion des communes de la première couronne situées à l'intérieur de l'enceinte des fortifications, il devenait urgent de prévoir l'ouverture de nouvelles nécropoles concurremment à la fermeture de plusieurs cimetières anciens de Paris. Les afflux de populations nouvelles s'accompagnaient d'un besoin croissant de sépultures en raison du taux élevé de mortalité.

Arrault possédait une bonne expertise dans les domaines sanitaires et sociaux ressorissant aux besoins funéraires des Parisiens. Le 18e arrondissement comportait l'un des plus importants cimetières de la capitale, le « Cimetière du Nord » dit de Montmartre ouvert en 1820 à l'ouest de la butte. Le préfet Haussmann avait tardé à engager une politique innovante sur cette question lorsqu'en 1867 après des examens géologiques sérieux, il proposa à la Ville d'acquérir six cents hectares de terrains dans le village de Méry-sur-Oise. Cette proposition fut repoussée par le Sénat sous l'effet des protestations de hauts notables de la vallée de Montmorency. L'éloignement de Paris pouvait surprendre, mais il répondait aux nécessités de la salubrité qui était fortement menacée en raison de la surcharge des cadavres déposés dans les fosses communes. L'infiltration des eaux pluviales entraînait la formation « de composés hydro-sulfurés, résultant du passage et du contact prolongé des eaux séléniteuses de Paris sur ces matières ».

Repoussée par les évènements de 1870, la question revenait à l'ordre du jour accompagnée d'un rapport scientifique du professeur de médecine Depaul qui concluait en défaveur de Méry et proposait d'ouvrir des nécropoles périphériques comme celles de Saint-Ouen et d'Ivry. Arrault intervint dans la séance du 6 août 1874 par un exposé argumenté pour contester les conclusions de Depaul lesquelles à son avis minimisaient les enjeux de santé publique. Le parti clérical en la personne de l'archevêque de Paris faisait savoir que les promoteurs du projet manquaient au respect dû aux morts. Arrault rétorqua que c'était bien au contraire une possibilité pour les gens du peuple d'accéder à une sépulture individuelle durable, car les inhumations en tranchée gratuite faisaient disparaître les dépouilles du jour au lendemain sans égards pour la douleur des familles.

Il s'avérait nécessaire de construire une voie de chemin de fer partant de la place Blanche pour se rendre au nouveau cimetière de Méry. Arrault soutenait ce projet ambitieux avec conviction, fort de l'approbation technique de Belgrand et d'Alphand. Les pompes funèbres et les marbriers parisiens s'en inquiétaient. Le pharmacien en dépit de son âge avancé prononça un discours vigoureux, s'appuyant sur ses résultats scientifiques personnels, promouvant les règles de l'hygiène avant les préceptes de la religion : « en cas d'épidémie, un médicament vaut mieux qu'une prière. Messieurs, s'exclamait-il, s'il en était autrement, verrait-on un médecin et un pharmacien émarger au budget du Vatican ? A chacun sa tâche ! ».

La Préfecture de police rangeait Arrault dans la catégorie des individus très engagés, « ayant des idées très avancées et radicales ». Il a beaucoup d'influence dans son arrondissement, écrivait-on, et tous sont en sa faveur. En 1873, on notait qu'en raison de son âge il ne sortait que dans la journée. *Le Bal de la Reine Blanche*, sur le boulevard de Clichy, jouxtait à l'arrière les locaux de sa pharmacie. Il y organisait des réunions politiques. A la fin de 1874, il intervint publiquement pour se justifier des calomnies lancées par ses rivaux : « je suis un vieux républicain, je combats depuis quarante ans pour le triomphe de la démocratie. Cependant on a voulu me calomnier. On a dit que j'ai volé 30 000 francs dans les marchés passés avec la ville pour des terrains de Méry-sur-Oise. On a dit que j'étais un failli. On a déchiré mes affiches. MM. Gambetta et Baradan m'ont fait parvenir des excuses ». Un article de journal donnait de lui un bref portrait pour rappeler qu'il avait l'œil vif, portant la chemise et la cravate noire à la mode de 1840 sur un visage rasé de frais, qu'il avait été un assidu des coulisses des théâtres de Paris. La bataille électorale donna lieu à une polémique très vive dans laquelle Arrault fut battu au second tour de scrutin par l'ami intime de Clémenceau, Antoine Lafont, publiciste rédacteur au *Temps*, individu étrange, le visage maigre et cireux, vieilli avant l'âge.

Ses partisans firent graver une médaille pour lui marquer leur estime et leur gratitude. Sur l'exergue, on lisait : « A Henri Arrault, pour son attitude digne et démocratique au Conseil municipal de Paris, ses 1800 électeurs de 1874 reconnaissants ». Un album enluminé l'accompagnait. Il fut candidat aux élections législatives de 1876. En 1883, on notait que Arrault assistait à une réunion privée du Comité républicain radical socialiste du 18ème arrondissement, le 14 novembre. Il y intervenait pour demander que les députés, MM. Clémenceau et Lafont, vinssent rendre compte de leurs mandats ensemble, attendu que leur politique était la même. Chez cet octogénaire, la pugnacité ne flétrissait pas. Il poursuivait l'exploitation de son officine. Quelques lettres de lui adressées au député radical Anatole de La Forge et au sculpteur Jules Mène sont conservées à la Bibliothèque nationale.

Ses dernières années furent un peu solitaires dans ce quartier de la place Blanche, devenu tapageur et interlope. Il mourut à son domicile du 11 rue Lepic, le 28 mars 1887. C'est le jeune pharmacien Alfred Legue, gérant ou successeur à cette même adresse, qui déclara son décès. Arrault fut inhumé à quelques centaines de mètres de distance de sa pharmacie, dans le caveau du cimetière Montmartre acquis par Amalia Fernand en 1849 où elle reposait avec sa mère. On inscrivit sur le devant « sépulture de famille ».

Conclusion

La riche personnalité du pharmacien Henri Arrault demeure remarquable sous les aspects scientifiques et humanitaires de son œuvre portée par des convictions sociales fortes chez un homme où l'énergie et la vigueur du tempérament recherchaient aussi les beautés de l'esprit, les subtilités de l'art. Homme d'entreprise, de science et de commerce, sa très large sociabilité l'a amené de façon naturelle vers des créateurs et des artistes de renom. Son indépendance de pensée lui ôta la reconnaissance officielle de son vrai mérite. Persévérant dans l'avancée en âge, il maintint sans faiblir le cap fixé dans la voie qu'il s'était tracée. Oublié comme bien d'autres, il eut au milieu du XXème siècle un biographe de qualité, le médecin-général Jean Lambert des Cilleuls

(1885-1980), spécialiste du droit international médical qui fut également président de la Société française d'Histoire de la Médecine. En 1948, celui-ci publia dans la *Revue d'Histoire de la Pharmacie*, une étude historique dans laquelle il redonnait à Arrault le mérite légitime qu'on lui devait, aidé dans ses recherches par l'ancien président de la Société d'Histoire de la Pharmacie, Maurice Bouvet.

Plus tard, les zélateurs de George Sand lui ont donné une figure assez commune, sans chercher à comprendre le fond de son caractère qu'ils ont jugé proprement opportuniste et superficiel : cette assertion est inexacte. L'influence familiale et scientifique des nombreux médecins et chirurgiens icaunais qui lui furent proches, venait expliquer l'origine de ses compétences spéciales en matière de matériel de secours et d'ambulances militaires. De cette vision pratique et purement matérielle, il en a élargi le champ et la finalité par un prolongement humanitaire qui devait prendre place dans le droit des états. Sa hardiesse de pensée porteuse d'une modernité déroutante déplaît aux responsables politiques du Second Empire qui l'écartèrent sans bruit mais fermement, préférant donner libre cours à leur jeu diplomatique, à ses apparences et à ses imprévus. Inventif, créatif au sens moderne de l'action commerciale, il développa la diffusion de brochures éducatives pour accompagner la vente de ses médicaments et de ses matériels portatifs qui rencontraient la faveur du public en France et en Amérique du Sud. Il mettait la science en pratique pour la rapprocher d'un large public. Pour ouvrir la société de son temps au progrès, il soutenait depuis le milieu du siècle la mise en place d'un enseignement primaire gratuit pour éduquer le peuple des villes et celui des campagnes dans une communauté de vues qu'il partageait avec George Sand. Sa carrière politique municipale à Paris commencée dans le 18ème arrondissement, l'a placé en confrontation avec Haussmann puis en rivalité immédiate avec Clémenceau après le 4 septembre 1870. Avancé en âge, il mena une action publique remarquée jusqu'à la prise de pouvoir de Gambetta en 1877, et plus tard encore dans la première période de gouvernement des partis républicains majoritaires de la présidence de Grévy. Dire qu'il contribua à la fondation de la 3ème République ne serait pas inexact.

REMERCIEMENTS

L'auteur tient à exprimer ses remerciements à Monsieur Jean Rosapelly à Toulouse, au Docteur Jean-Jacques Ferrandis, directeur des musées du Val-de-Grâce qui a bien voulu lui apporter son concours en lui ouvrant ses collections iconographiques sur les matériels d'ambulance du XIXème siècle, au Docteur Henri Silberman de Genève qui a prospecté les bibliothèques de sa ville et de la Fondation Henri-Dunant, à Monsieur Bruno Bonnemain qui a bien voulu inventorier les notes de M. Maurice Bouvet concernant Arrault , ainsi qu'aux services d'archives de l'Armée de Terre (SHAT-Vincennes), des villes de Joigny et d'Auxerre (Yonne).

NOTES

- (1) A. Manceau est connu d'Arrault de façon personnelle et familiale ; G.S. 18 fév. 1853, à Solange «Manceau seul est encore debout pour te dire bonsoir et qu'il embrasse M. Arrault». / G.S. le 16 déc. 1854, à H. Arrault : «allez serrer la main du père Manceau concierge au Palais du Luxembourg, vos bonnes paroles le réconforteront».
- (2) Dans ce secteur, Arrault s'est rapproché des publications de Victor Borie (1818-1880), publiciste et homme politique corrézien qui fut à Tulle un homme très en vue, parent du pharma-

cien Mathieu Borie (1816-1887) également connu de George Sand. Durant la IIIème république, Victor Borie fut à Paris maire du 6ème arrdt et occupa la fonction de secrétaire-général de la banque du CNEP.

(3) Ref. BHVP / Fonds Sand

BIBLIOGRAPHIE ET RÉFÉRENCES

- ARRAULT H. - « *Quelques mots sur la fourniture des ambulances faite en vertu des ordonnances d'octobre 1839 et du 10 août 1840* », Paris imp. F. Malteste 1841, in8°, 20 p. BnF.
- ARRAULT H. - « *Note sur les perfectionnements du matériel des ambulances volantes* », 1861, Paris chez l'auteur, 41 p., 3 planches. Edité par Cosse et Dumaine, Breda 1867. Ac. Med. [50347], BIUM [61114].
- ARRAULT H. - « *Appendice de la notice sur le Perfectionnement du matériel des ambulances volantes* », chez l'auteur Paris-Montmartre, P. 1862. BPU-Genève broch.259.
- ARRAULT H. - « *Sic vos, non vobis ? la Convention internationale de Genève* », Paris imp. Cosse et J. Dumaine 1865, 6 p., BnF.
- ARRAULT H. - « *Notice sur les secours aux blessés du champ de bataille* », Paris Coste et J. Dumaine, 1866 in 4°, 7 pages, BnF.
- ARRAULT H. - « *Notice sur les secours aux blessés* », 1867, in-8°, 23 p., BHVP [6481 n°3] ; BIUM [90955 T.5-n°3].
- ARRAULT H. - « *19 Juillet 1878. – Lettres sur les bureaux de la Guerre, par Henri Arrault* », Lagny imp. F. Aureau 1878, in8°, 53 pages, BnF.
- BOURDOIS de la MOTHE - « *Topographie de la ville et des hôpitaux de Joigny* », in Observations faites dans les départements des hôpitaux civils, J. de méd. chir. et pharm., 1787, p. 385-414.,
- CILLEULS J.-L. (des) (médecin Gal) - « *Un des précurseurs de la Convention de Genève de 1864 : le pharmacien Henri Arrault* », Rev. Hist. Pharm., n°122, déc.1948, p. 357-366.
- Conférence internationale à Paris – Société de secours aux blessés militaires, Commission générale, P. Baillièvre 1867, 2 vol., in-8°, BIUM [54257].
- DUNANT H. - *La Charité internationale sur les champs de bataille : - Le traité de Genève et un souvenir de Solférino* -, par les Associations permanentes et universelles de secours aux militaires blessés, Paris Hachette 1865, 195 p. – Arrault cité p. 106, 118.
- DURAND R. - « *Précurseurs-fondateurs, les fils enchevêtrés de la genèse rubricrucienne* » Société Henry Dunant, 1991, n° 5, p. 385 – 399, Préludes et pionniers – Genève.
- EVANS T.-W. - « *La commission sanitaire des Etats-Unis, son origine, son organisation et ses résultats* », Dentu Paris 1865, 175 p. BIUM [34475].
- FRANÇOIS A. - « *Le berceau de la Croix-Rouge* », Genève 1918, 336 p.- Arrault cité p. 80, 81, 94.
- HEYFELDER O. - « *Manuel de Chirurgie de guerre* », traduit par Rapp, P. 1875.
- LESSERÉ C. - de Bassou canton de Joigny « *De la pneumonie aiguë et de la difficulté de son diagnostic dans quelques cas* », Thèse de médecine, Paris, 1830, n°269, 25 p.
- LESSERÉ M.-Ch. - « *Nouveau mode opératoire pour l'amputation du bras dans l'articulation scapulo-humérale* », Thèse de chirurgie, Paris, 1831, n°57, 17 p.
- LUBIN G. - « *Une priorité disputée ou la guerre des deux Henry* », Société Henry Dunant, 1991, n° 5, p. 211 – 227, Préludes et pionniers – Genève.
- MOCQUOT G.-P. - « *Dissertation sur l'application du trépan au sternum dans les cas de fracture, de carie ou d'abcès du médiastin* », Thèse de médecine, Paris, an 13 (1805), n°439, 15 p.

NATEY Cl. et MAGNOL A. - « *Questio medica, an dolori capititis alterantia* », Thèse de médecine, Montpellier, 1716, 20 p., avec dédicace à M.-L de Furstemberg, veuve de J.-B. Colbert marquis de Seignelay. [BIUM].

RIANT A. - « *Matériels de secours, société de secours aux blessés militaires* », P. 1878.

ROSAPELLY Ch.-L. - « *Recherches théoriques et expérimentales sur les causes et le mécanisme de la circulation du foie* », Thèse de médecine, Paris, 1873, T. 17, n°281, 75 p.

ROSAPELLY G. - Lettres au baron Larrey BnF Mcs n.a.fr. [5879] f° 428, [5880] f° 336.

RICHET G. - « *Aspects humanitaires de la reddition de l'Armée d'Orient (1799-1801)* », Hist. Sciences médicales, 2003, 37, n°2, p.191-203.

SAND G., DORVAL M. - “*Correspondance inédite*”, publiée avec une introduction de Simone André-Maurois, nrf Gallimard 1953. Note page 533, lettre de Luguet à O. Chodzko nov. 1859.

SAND G. - « *Agendas et index des patronymes, 1852 – 1876* », textes transcrits et annotés par A. Chevereau, Touzot éd. 1993, 6 vol.

TUFFET S. - « *Biographie de Mlle Fernand* », Paris, Charlieu 1853. / Revue et Gazette des théâtres, 1er février 1855./ Nouvelle galerie dramatique, les artistes vivants Mlle Fernand 1853. / Le Mousquetaire, 2 dec. 1854.

RÉSUMÉ

« *Le pharmacien Henri Arrault (1799-1887), conseiller de Paris, promoteur des ambulances volantes, ami de Sand et rival de Dunant* ».

Pharmacien d’officine établi à Paris rue Lepic, commerçant ingénieux, scientifique avisé, il s'est distingué pour avoir été un devancier dans le domaine humanitaire en proposant dès 1861 de faire promulguer par les Etats européens une convention internationale adoptant la neutralité des blessés et des secours sur les champs de bataille. Cette antériorité connue par les interventions de George Sand en 1865, l'opposa à Durant au moment de la création de la Croix-Rouge. Depuis 1830, il fournissait les armées en matériel médical d’ambulances. Il devait cette compétence rare aux nombreux médecins et chirurgiens militaires de sa famille précisément étudiée par l'auteur à Auxerre et à Joigny. Républicain avancé, il fut élu en 1871 au conseil de Paris et se trouva en rivalité avec le médecin Georges Clémenceau maire du 18ème arrondt. Connaisseur éclairé dans les arts du théâtre et de la musique, il fut longtemps proche de ce milieu par une sociabilité généreuse et altruiste qui l'a lié de façon intime à la famille de George Sand.

SUMMARY

« *The pharmacist Henri Arrault (1799-1887) and his work for army ambulances, precursor of the convention of Geneva and George Sand's friend* ».

Established as a community pharmacist outside Paris in Montmartre, Arrault was a creative man. From 1830, he supplied the French army with medical equipments. Several army surgeons among his close relatives provided him a special skill. He is known to have anticipated the convention of Geneva when he published in 1861 a brochure in which he asked the authorities to adopt an international rule for neutralising the wounded people and the health staff on the battle-fields. He engaged a controversy against Henri Dunant in which George Sand gave him a large support. Its eclectic activities were as well connected to politics as he belonged to the republican party. In 1871, he was elected at the council of Paris.